



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE BOISBRIAND

SÉANCE ORDINAIRE DU 9 SEPTEMBRE 2014

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Boisbriand, tenue le 9 septembre 2014 à 19 h 30 et à laquelle sont présents les membres du conseil: M. ÉRICK RÉMY, MME CHRISTINE BEAUDETTE, M. JONATHAN THIBAULT, M. DANIEL KAESER, M. DENIS HÉBERT, M. MARIO LAVALLÉE, MME LORI DOUCET formant quorum sous la présidence de madame la mairesse MARLENE CORDATO.

Madame la conseillère Lyne Levert a motivé son absence.

Le directeur général adjoint et la greffière adjointe sont présents.

Au début de la séance, madame la mairesse Marlene Cordato invite les citoyens à garder un moment de réflexion en mémoire des personnes suivantes :

- Monsieur Bruno Beaugard, décédé le 22 août à l'âge de 30 ans ;
- Monsieur Aimé Sarrazin, décédé le 24 août dernier à l'âge de 86 ans ;
- Monsieur Pascal Simard, survenu au mois de septembre à l'âge de 35 ans;

et exprime ses plus sincères condoléances aux familles éprouvées.

RÉSOLUTION 2014-09-516
ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'adopter l'ordre du jour tel que rédigé.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Au cours de la période de questions allouée au début de la séance ordinaire, des questions ont été adressées aux membres du conseil par les citoyens présents et se résument comme suit :

Monsieur Aimé Dion

- Fauchage du terrain à l'est de sa résidence;
- À l'extrémité du chemin de la Rivière-Cachée, il y a 30 ans, il n'existait pas d'érablière mais une terre cultivable.

Madame Denise Vanier Dion

- Réglementation sur l'interdiction du port du burka à Boisbriand;
- Écoles illégales sur le chemin de la Rivière-Cachée.

Monsieur Charles Beaulieu

- Réglementation sur le stationnement de motorisés dans les secteurs résidentiels.

RÉSOLUTION 2014-09-517

SÉANCE D'INFORMATION – RÈGLEMENT RV-1441-021

La mairesse Madame Marlene Cordato invite le conseiller, monsieur Denis Hébert, président du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie à expliquer les dispositions du règlement suivant et les conséquences de son adoption :

Premier Projet de règlement RV-1441-021 modifiant le Règlement RV-1441 sur le zonage par la création des zones P-1 405-1 à même la zone C-3 405; et les zones P-1 501-1 et P-1 501-2 à même la zone I-1 501 et l'établissement des dispositions particulières aux nouvelles zones.

Période de questions

Après avoir expliqué le Projet de règlement RV-1441-021, les citoyens présents dans la salle sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur ses dispositions.

À cette occasion, aucune question n'a été adressée à ce sujet.

RÉSOLUTION 2014-09-518

PROCÈS-VERBAUX – SÉANCES DU CONSEIL

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 août 2014, tel que rédigé.

Adoptée

RÉSOLUTION 2014-09-519

RÈGLEMENT RV-1441-019 – ADOPTION

ATTENDU qu'aucune requête valide n'a été déposée demandant de soumettre le projet de règlement à l'approbation des personnes habiles à voter du secteur concerné;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ., chapitre C-19), le règlement a été précédé d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 3 juin 2014;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil dans le délai imparti;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont déclaré avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est
PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adopter le Règlement RV-1441-019 modifiant le Règlement RV-1441 sur le zonage en ce qui a trait aux boîtes de dons caritatifs.

Adoptée

RÉSOLUTION 2014-09-520
RÈGLEMENT RV-1441-020 – SECOND PROJET - ADOPTION

ATTENDU que le premier Projet de règlement RV-1441-020 a été adopté par le conseil municipal au cours de la séance du 2 juillet 2014, suivant la résolution 2014-07-397;

ATTENDU qu'une assemblée publique sur le Projet de règlement a été tenue le 19 août 2014;

En conséquence, il est
PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adopter le second Projet de règlement RV-1441-020 modifiant le Règlement RV-1441 sur le zonage par l'ajout de la classe d'usage résidentielle multifamiliale dans la zone C-2 120 et par l'établissement de ses dispositions particulières.

Adoptée

RÉSOLUTION 2014-09-521
RÈGLEMENT RV-1441-022 – PREMIER PROJET

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adopter le premier Projet de Règlement RV-1441-022 modifiant les dispositions du Règlement RV-1441 sur le zonage ayant trait au nombre de cases de stationnement requis.

Adoptée

RÉSOLUTION 2014-09-522
RÈGLEMENT RV-1444-003 – ADOPTION

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ., chapitre C-19), le règlement a été précédé d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 3 juin 2014;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil dans le délai imparti;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont déclaré avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est
PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adopter le Règlement RV-1444-003 modifiant le Règlement RV-1444 sur l'émission des permis et certificats en ce qui a trait aux conteneurs de dons caritatifs.

Adoptée

RÉSOLUTION 2014-09-523
RÈGLEMENT RV-1447-007 – ADOPTION

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ., chapitre C-19), le règlement a été précédé d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 19 août 2014;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil dans le délai imparti;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont déclaré avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est
PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adopter le Règlement RV-1447-007 modifiant les dispositions du Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ayant trait aux critères d'aménagement applicables à certains secteurs.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-09-524
PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

DE prendre acte du dépôt par la greffière adjointe des certificats attestant de la tenue de la procédure d'enregistrement des 18 août et 2 septembre 2014 pour les règlements suivants :

Le 18 août 2014

Règlement RV-1540-1 modifiant le mode de financement prévu au Règlement RV-1540 décrétant des travaux de réfection de rues pour l'année 2013 et leur financement par emprunt.

Le 2 septembre 2014

Règlement RV-1337-5 modifiant le Règlement RV-1337 décrétant un emprunt de 1 703 000 \$ pour les honoraires professionnels et l'exécution des travaux d'aqueduc, d'égouts sanitaire et pluvial, de fondation de rue sur les rues Moïshe et Olsen (Tronçon I), Places « A » et « B ».

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-09-525
RÈGLEMENT RV-1441-020 – AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller Denis Hébert donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1441-020 modifiant le Règlement RV-1441 sur le zonage par l'ajout de la classe d'usage résidentielle multifamiliale dans la zone C-2 120 et par l'établissement de ses dispositions particulières.

**RÉSOLUTION 2014-09-526
DÉPÔT DE LA LISTE DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'accuser réception du dépôt de la liste des autorisations de dépenses approuvées par le directeur général et les directeurs de service, pour la période du 26 juillet au 27 août 2014, conformément au Règlement RV-1497.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-09-527
SOMMAIRE MENSUEL DES DÉBOURSÉS**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'accuser réception du dépôt par le trésorier du sommaire mensuel des déboursés pour la période du 16 juillet au 15 août 2014 montrant un total des activités de 5 600 488,65 \$ comme suit :

DÉTAILS	MONTANTS (\$)	TOTAUX (\$)
Activités financières de fonctionnement	3 925 272,13	
Activités financières d'investissement	958 669,19	
Total des chèques fournisseurs		4 883 941,32
Salaires – Dépenses	1 087 666,04	
Salaires - Déductions	(371 118,71)	
Total des salaires nets		716 547,33
GRAND TOTAL DES ACTIVITÉS		5 600 488,65

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-09-528
LISTE DES CERTIFICATS DE PAIEMENT**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'accepter la liste des certificats de paiement, telle que préparée par le Service du génie, en date du 19 août 2014, révisée le 25 août 2014, montrant un total de 172 492,36 \$ et d'en autoriser le paiement.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-09-529
SOUMISSIONS – ENLÈVEMENT, FOURNITURE ET POSE DE CHARBON
ACTIF POUR QUATRE TRAITEMENTS D'AIR À L'USINE D'ÉPURATION
– CONTRAT 2014-1396**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres public pour l'enlèvement, la fourniture et pose de charbon actif pour quatre traitements d'air à l'usine d'épuration, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Groupe Québéco inc. 451, rue Mercure Mont-Tremblant (Québec) J8E 3H6	144 482,18 \$
Brenntag Canada inc. 2900, boulevard Jean Baptiste Deschamps Lachine (Québec) H8T 1C8	172 454,36 \$
MPECO inc. 1080, rue Galt Est Sherbrooke (Québec) J1G 1Y5	182 798,75 \$

ATTENDU la recommandation de monsieur André Lapointe, directeur du Service du génie du 4 septembre 2014;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé par la greffière, en date du 2 septembre 2014.

D'accepter l'offre de 144 482,18 \$ (toutes les taxes comprises) de Groupe Québéco inc. celle-ci étant la soumission conforme la plus basse pour l'enlèvement, la fourniture et pose de charbon actif pour quatre traitements d'air à l'usine d'épuration, contrat 2014-1396, sous réserve de l'entrée en vigueur d'un règlement autorisant un emprunt pour défrayer la dépense.

Adoptée

RÉSOLUTION 2014-09-530
SOUSSIONS – TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA TOITURE (TOIT PLAT) DE L'HÔTEL DE VILLE DE BOISBRIAND – CONTRAT 2014-1403 – RÈGLEMENT RV-1563

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres public pour les travaux de réfection de la toiture (toit plat) de l'hôtel de ville, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
J. Raymond Couvreur et Fils inc. 20 550, chemin de la Côte Nord Mirabel (Québec) J7J 2B7	218 452,50 \$
Poulin & Bureau inc. 7642, rue Gênes St-Léonard (Québec) H1S 2T8	243 732,00 \$
Les Constructions A.S. Filiatreault inc. 803, avenue Léo-Lacombe Laval (Québec) H7N 3Y8	285 138,00 \$

LK Industries inc. 5100, rue Ambroise-Lafortune Boisbriand (Québec) J7H 1S6	Non recevable
---	---------------

ATTENDU que tous les soumissionnaires ont présenté des soumissions contenant des irrégularités, entraînant la non-conformité ou l'irrecevabilité de leur soumission;

ATTENDU la recommandation de monsieur André Lapointe, directeur du Service du génie du 4 septembre 2014;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé par la greffière, en date du 2 septembre 2014.

DE rejeter toutes les soumissions reçues pour les travaux de réfection de la toiture (toit plat) de l'hôtel de ville en raison des irrégularités présentes dans toutes les soumissions, contrat 2014-1403 – Règlement RV-1563;

D'autoriser le Service du génie à relancer le processus d'appel d'offres.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-09-531
CORRECTION D'UNE RÉSOLUTION – SOUMISSIONS – FOURNITURE
ET INSTALLATION DE JEUX MODULAIRES POUR DIVERS PARCS DE
LA VILLE – CONTRAT 2014-1377 – RÈGLEMENTS RV-1544, RV-1549 ET
RV-1558**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

DE corriger la résolution 2014-04-198, adoptée le 1^{er} avril 2014, aux fins de préciser que la dépense pour la fourniture et l'installation de jeux modulaires pour divers parcs de la Ville, contrat 2014-1377, est imputable aux Règlements RV-1544, RV-1549 et RV-1558.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-09-532
SOUMISSIONS – TRAVAUX DE RÉFECTION DE DIVERSES RUES SUR
LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ (SECTEUR OUEST) – CONTRAT
2013-1314 – RÈGLEMENT RV-1540 – DEMANDE D'HONORAIRES
SUPPLÉMENTAIRES POUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX**

ATTENDU qu'à la séance ordinaire du 6 novembre 2012, le conseil municipal adoptait la résolution 2012-11-582 mandatant la firme Ingémax pour la préparation des plans et devis ainsi que pour la surveillance des travaux (Contrat: 2012-1284 - Règlement: RV-1438) au montant de 60 800,00 \$ (taxes non incluses);

ATTENDU que le montant des honoraires de surveillance était de 24 320,00 \$ (taxes non incluses) et a été réparti sur 60 jours de travaux représentant 405,33 \$ par jour;

ATTENDU que la demande d'honoraires supplémentaires d'Ingémax du 25 août 2014 est causée par le retard de l'entrepreneur général ABC Rive-Nord inc. à effectuer les travaux dans ce dossier;

ATTENDU que la date de fin des travaux était prévue le 10 septembre 2013 et que par conséquent, la firme Ingémax a un total de 42,41 jours en surplus de surveillance (42,41 X 405,33 \$ / jour = 17 190,05 \$) et que des frais de déplacement au coût de 447,55 \$ sont à ajouter à la demande d'honoraires supplémentaires;

ATTENDU que pour le paiement des heures supplémentaires et des frais de déplacement engendrés par ce retard de l'entrepreneur, Ingémax, a présenté au Service du génie une demande d'honoraires supplémentaires au montant total de 17 637,60 \$ (taxes non incluses);

ATTENDU qu'une retenue spéciale de 22 000 \$ (taxes non incluses) a été appliquée au certificat de paiement numéro 7 du 6 janvier 2014 auprès de l'entrepreneur pour le non-respect de l'échéancier des travaux;

ATTENDU que la demande d'honoraires supplémentaires est recevable et pourrait faire l'objet d'un montant supplémentaire puisqu'il y a des déficiences encore au projet et des interventions d'Ingémax seront possiblement à faire au dossier;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'accepter la demande d'honoraires professionnels supplémentaires d'Ingémax au montant de 17 637,60 \$ (taxes non incluses) qui sera payé à même la retenue spéciale de 22 000 \$ de ABC Rive-Nord inc. pour les travaux de réfection de diverses rues (secteur Ouest) – Contrat 2013-1314 – Règlement RV-1540.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-09-533
SOUMISSIONS – TRAVAUX DE RÉFECTION DE DIVERSES RUES SUR
LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ (SECTEUR EST) – CONTRAT
2013-1315 – RÈGLEMENT RV-1540 – DEMANDE D'HONORAIRES
SUPPLÉMENTAIRES POUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX**

ATTENDU qu'à la séance ordinaire du 6 novembre 2012, le conseil municipal adoptait la résolution 2012-11-583 mandatant la firme Ingémax pour la préparation des plans et devis ainsi que pour la surveillance des travaux (Contrat: 2012-1285 / Règlement: RV-1438) au montant de 34 000,00 \$ (taxes non incluses);

ATTENDU que le montant des honoraires de surveillance était de 13 600,00 \$ (taxes non incluses) et a été réparti sur 40 jours de travaux représentant 340 \$ par jour;

ATTENDU que la demande d'honoraires supplémentaires d'Ingémax du 25 août 2014 est causée par le retard de l'entrepreneur général Construction Anor (1992) inc. à effectuer les travaux dans ce dossier;

ATTENDU que la date de fin des travaux était prévue le 17 août 2013 et que par conséquent, la firme Ingémax a un total de 34,52 jours en surplus de surveillance (34,52 X 340 \$ / jour = 11 736,80 \$) et que des frais de déplacement au coût de 502,24 \$ sont à ajouter à la demande d'honoraires supplémentaires;

ATTENDU que pour le paiement des heures supplémentaires et des frais de déplacement engendrés par ce retard de l'entrepreneur, Ingémax, a présenté au Service du génie une demande d'honoraires supplémentaires au montant total de 12 239,04 \$ (taxes non incluses);

ATTENDU qu'une retenue spéciale de 41 000 \$ (taxes non incluses) a été appliquée au certificat de paiement numéro 7 du 6 janvier 2014 auprès de l'entrepreneur pour le non-respect de l'échéancier des travaux;

ATTENDU QUE la demande d'honoraires supplémentaires est recevable et pourrait faire l'objet d'un montant supplémentaire puisqu'il y a des déficiences encore au projet et des interventions d'Ingémax seront possiblement à faire au dossier;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'accepter la demande d'honoraires professionnels supplémentaires d'Ingémax au montant de 12 239,04 \$ (taxes non incluses) qui sera payé à même la retenue spéciale de 41 000 \$ de Construction Anor (1992) inc. pour les travaux de réfection de diverses rues (secteur Est) – Contrat 2013-1315 – Règlement RV-1540.

Adoptée

RÉSOLUTION 2014-09-534
AUTORISATION – TRAVAUX DE GESTION DES EAUX PLUVIALES
DANS L'EMPRISE DU LOT 4 284 883 – CONSTRUCTION D'UN
NOUVEAU BÂTIMENT ET D'UN STATIONNEMENT – 3800, RUE LA
VÉRENDRYE

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'autoriser la firme CMC Services d'ingénierie à solliciter auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques l'autorisation pour la réalisation des travaux de gestion des eaux pluviales dans l'emprise du lot 4 284 883, rue la Vérendrye, suivant l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*;

DE s'engager à transmettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, lorsque les travaux seront terminés, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l'autorisation accordée.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-09-535
SIGNATURE D'UNE ENTENTE – ENTENTE INTERMUNICIPALE
RELATIVE À L'ÉCHANGE DE SERVICES EN MATIÈRE DE
PROTECTION CONTRE L'INCENDIE ENTRE LES VILLES DE LA MRC
DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser la conclusion d'une entente intermunicipale relative à l'échange de services en matière contre l'incendie entre les villes de la MRC Thérèse-De Blainville pour un terme de dix-huit (18) mois.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer l'entente intermunicipale.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-09-536
SERVICES ALIMENTAIRES DESCO INC. – 155636 CANADA INC. –
4525663 CANADA INC. – GUY CHEVALIER – NUISANCES ET
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT – MANDAT AUX PROCUREURS**

ATTENDU la mise en demeure de la Ville transmise aux sociétés Service Alimentaire Desco inc. et 155636 Canada inc., le 6 septembre 2013 dénonçant une augmentation importante du bruit et des odeurs nauséabondes générés par leurs opérations industrielles et dénonçant des dépassements des charges autorisées en DBO₅;

ATTENDU la mise en demeure de la Ville transmise auxdites sociétés le 30 janvier 2014 dénonçant l'impossibilité d'installer des équipements d'échantillonnage à l'endroit aménagé à cette fin en raison d'une accumulation importante de mousse grasseuse et dénonçant la présence de rejets d'eaux usées industrielles contenant des contaminants au-delà des normes acceptables;

ATTENDU les nombreuses plaintes logées au cours de l'été 2014 par les citoyens incommodés par les opérations de ces mêmes sociétés;

ATTENDU les contraventions antérieures de ces sociétés en matière de nuisances et de protection de l'environnement;

ATTENDU qu'il y a lieu pour la Ville d'intervenir à nouveau pour faire sanctionner les nuisances générées par les opérations industrielles de ces sociétés et les nouvelles contraventions aux normes et autres dispositions légales et réglementaires environnementales, tant au niveau municipal que provincial;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR : MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR : M. JONATHAN THIBAUT

DE décréter que les odeurs et le bruit provenant des établissements industriels situés aux 87 et 97 rue Prévost, Boisbriand, constituent une nuisance et une atteinte sérieuse au bien-être et à la santé du voisinage.

DE mandater le cabinet d'avocats Dunton Rainville, s.e.n.c.r.l., afin de prendre tous les moyens judiciaires appropriés, incluant le recours à l'injonction provisoire et permanente et le recours pour outrage au tribunal et de contraindre lesdites sociétés et leur principal dirigeant à respecter la loi et la réglementation applicable.

Monsieur le conseiller Mario Lavallée enregistre sa dissidence.
Adoptée sur division

**RÉSOLUTION 2014-09-537
INSCRIPTION – JOURNÉE DES ÉLUS DE LA 15^E CONFÉRENCE
ANNUELLE DU LOISIR MUNICIPAL**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'autoriser l'inscription du conseiller monsieur Érick Rémy à la Journée des élus de la 15^e Conférence annuelle du loisir municipal qui se tiendra à Victoriaville, le 9 octobre 2014.

D'autoriser le remboursement des dépenses sur présentation d'un état appuyé des pièces justificatives.

D'imputer la dépense aux postes budgétaires 02 110 00 496 et 01 110 00 316.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-09-538
INSCRIPTION – FORUM RÉGIONAL SUR LA PARTICIPATION
CULTURELLE DES JEUNES**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'autoriser l'inscription du conseiller Mario Lavallée au Forum régional sur la participation culturelle des jeunes qui se tiendra à Saint-Jérôme, le 9 octobre 2014.

D'autoriser le remboursement des dépenses sur présentation d'un état appuyé des pièces justificatives.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 110 00 496.

Adoptée

RÉSOLUTION 2014-09-539
INSCRIPTION – 6^E RENCONTRE PROVINCIALE « RESPONSABILITÉS
ET ENGAGEMENTS POUR DU LOISIR ACCESSIBLE DANS VOS
MUNICIPALITÉS »

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'autoriser l'inscription de la conseillère Christine Beaudette à la 6^e rencontre provinciale « Responsabilités et engagements pour du loisir accessible dans vos municipalités » tenue à Saint-Eustache, le 30 octobre 2014.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 110 00 496.

Adoptée

RÉSOLUTION 2014-09-540
JOURNÉE MONDIALE DU DIABÈTE – PARTICIPATION DE LA VILLE

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

DE participer à la Journée mondiale du diabète en éclairant la façade de l'hôtel de ville en bleu, le 14 novembre 2014.

Adoptée

RÉSOLUTION 2014-09-541
ÉVÉNEMENT PARK(ING) DAY - AUTORISATION

ATTENDU la tenue de l'événement « Park(ing) Day qui se déroulera dans les régions en périphérie de Montréal le 19 septembre 2014 dans le but de transformer temporairement les espaces de stationnement payant en espaces publics conviviaux.

ATTENDU la demande du Conseil régional de l'environnement (CRE Laurentides) en collaboration avec l'Agence métropolitaine de transport (AMT) pour appuyer l'organisation de l'événement « *Park(ing) Day* » le 19 septembre 2014.

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser le Conseil régional de l'environnement (CRE Laurentides) en collaboration avec l'Agence métropolitaine de transport (AMT) à tenir l'événement « Park(ing) Day » sur le territoire de la Ville de Boisbriand, le 19 septembre 2014.

DE s'engager à soutenir favorablement le projet en autorisant les participants à utiliser les cases de stationnement du domaine public et d'en détourner l'usage sans risquer d'être en infraction.

Adoptée

RÉSOLUTION 2014-09-542
ÉVÉNEMENT « NUIT DES SANS-ABRI » - AUTORISATION

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'autoriser la tenue de l'événement « Nuit des sans-abri » dans le stationnement de l'aréna municipal, le vendredi 17 octobre 2014 de 18 h à minuit.

D'autoriser une dérogation aux dispositions réglementaires contenues au Règlement RV-1355-2 sur la qualité de vie qui pourraient entraver la tenue de cette activité pourvu qu'elles ne constituent aucune nuisance à la paix et le bon ordre public.

D'offrir le soutien logistique nécessaire pour la tenue de cet événement.

Adoptée

RÉSOLUTION 2014-09-543
DEMANDES DE DONS ET/OU SUBVENTIONS

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'accorder un don et/ou subvention aux organismes suivants, au bon vouloir du conseil, à savoir :

A) 350 \$ à la Société de l'autisme des Laurentides pour la participation de cinq (5) jeunes aux camps de jour en 2014 (70 \$ par enfant);

B) 250 \$ au Centre Marie Ève pour l'organisation d'une fête de Noël en 2014 pour les usagés d'organismes de la région;

C) 500 \$ à la Télévision des Basses-Laurentides pour l'année 2014;

D) 250 \$ à la Table de concertation sur la pauvreté Thérèse-De Blainville pour l'organisation de la « Nuit des sans-abri » 2014;

D'imputer ces dépenses au poste budgétaire 02 110 00 991;

E) 1 000 \$ à l'Association des employés du Service des travaux publics de la Ville de Boisbriand, conformément au protocole d'entente intervenu entre la Ville et l'Association, le 3 mai 2007 pour la mise en œuvre du projet pilote de récupération et recyclage de métaux et matériaux plastiques aux ateliers municipaux.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 420 50 991.

Adoptée

RÉSOLUTION 2014-09-544
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION –
ENSEIGNE SUR POTEAU COMMUNAUTAIRE – 403-409, CHEMIN DE LA
GRANDE-CÔTE (CENTRE COMMERCIAL) – ZONE C-2 239

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'approuver, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 20 août 2014 portant le numéro R-14-CU-2597 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de certificat d'autorisation d'enseigne pour le projet d'enseigne communautaire sur poteau « 403 – 409 » localisé au 403 – 409, chemin de la Grande-Côte dans la zone C-2 239 du Règlement RV-1441 sur le zonage et plus amplement détaillée à la description et simulation visuelle de l'enseigne sur poteau communautaire, préparées par Zone Enseignes, révisées en date du 17 juillet 2014.

Le tout avec les recommandations du Service d'urbanisme concernant la hauteur de l'enseigne et le triangle de visibilité.

Adoptée

RÉSOLUTION 2014-09-545
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION –
ENSEIGNE AU MUR – ÉDIFICE DION – 20845, CHEMIN DE LA CÔTE
NORD – ZONE I-3 482

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'approuver, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 20 août 2014 portant le numéro R-14-CU-2596 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de certificat d'autorisation d'enseigne pour le projet « Édifice Dion » au 20845, chemin de la Côte Nord dans la zone I-3 482 du Règlement RV-1441 sur le zonage et plus amplement détaillée à la description et simulation visuelle de l'enseigne murale, préparée par Enseignes Barbo, datée du 4 juillet 2014.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-09-546
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION –
ENSEIGNE AU MUR – APCHQ – 4500, BOULEVARD DE LA GRANDE-
ALLÉE – ZONE I-1 473**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'approuver, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 20 août 2014 portant le numéro R-14-CU-2595 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de certificat d'autorisation d'enseigne pour le projet « APCHQ » au 4500, boulevard de la Grande-Allée dans la zone I-1 473 et plus amplement détaillée dans la description et simulation visuelle de l'enseigne murale, préparée par Enseignes Dominion, datée du 9 juillet 2014.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-09-547
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION –
99, CHEMIN DE L'ÎLE-DE-MAI – ZONE R-1 201**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 20 août 2014 portant le numéro R-14-CU-2603 et conformément au Règlement RV-1441 sur la zonage et au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de permis de construction pour le bâtiment à être implanté au 99, chemin de l'Île-de-Mai dans la zone R-1 205, plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Perspectives couleur, avant et arrière;
- Plan d'implantation, préparé par Concept Cad inc., daté d'août 2014, projet no : 14070301;
- Plan de construction, préparé par Stéphane Lalancette, technologue, daté du 8 août-2014 et comprenant les feuillets numéros A100 à A103, A200 à A202 et A300;
- Plan d'aménagement paysager préparé par Robert Trépanier, architecte-paysagiste, daté d'août 2014, dessin no : PV_01;
- Échantillons des matériaux de revêtement extérieur.

Adoptée

RÉSOLUTION 2014-09-548
APPROBATION - PERMIS DE RÉNOVATION – BÂTIMENT F2 –
FAUBOURG BOISBRIAND – 2655, RUE D’ANNEMASSE – ZONE C-3 405

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D’approuver, conformément à la recommandation du comité consultatif d’urbanisme du 20 août 2014 portant le numéro R-14-CU-2600 et conformément au Règlement RV-1441 sur la zonage, au Règlement RV-1447 sur les plans d’implantation et d’intégration architecturale ainsi qu’au Guide d’aménagement et de développement du secteur à dominante commerciale, la demande de permis de rénovation pour le bâtiment F2 du Faubourg Boisbriand implanté au 2655, rue d’Annemasse dans la zone C-3 405 du Règlement RV-1441 sur le zonage, plus amplement détaillée au plan d’architecture, préparé par David Smith Architecte, daté du 25 juin 2014.

Adoptée

RÉSOLUTION 2014-09-549
APPROBATION - PERMIS DE CONSTRUCTION – GARAGE DÉTACHÉ –
90, CHEMIN DE LA CÔTE SUD – ZONE R-1 475

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D’approuver, conformément au Règlement RV-1441 sur le zonage et au Règlement RV-1447 sur les plans d’implantation et d’intégration architecturale, la demande de permis de construction pour un garage détaché à être implanté au 90, chemin de la Côte Sud, dans la zone R-1 475, plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Plan d’implantation, dessiné par Martin Guernon, révisé en date du 22 juillet 2014;
- Plan de construction, préparé par Alain Boucher, révisé en date du 1^{er} septembre 2014.

Adoptée

RÉSOLUTION 2014-09-550
FAUCHAGE DE L’HERBE HAUTE (TERRAINS VACANTS OU
CONSTRUITS)

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D’autoriser, conformément au Règlement RV-1355-2 sur la qualité de vie, le Service d’urbanisme à procéder au fauchage de l’herbe haute sur les terrains vacants ou construits, selon la liste préparée par madame Mélanie Rivest, technicienne, section Environnement et Développement durable, du 28 août 2014.

Adoptée

RÉSOLUTION 2014-09-551
RAPPORT MENSUEL D'EMBAUCHES - RV-1497

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'accuser réception du dépôt par le directeur général du rapport d'engagements temporaires pour le mois d'août 2014, tel que dressé en vertu du Règlement RV-1497.

Adoptée

RÉSOLUTION 2014-09-552
ENGAGEMENT – PERSONNEL SYNDIQUÉ - SCFP

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser l'engagement du personnel syndiqué suivant, à savoir :

Lynda Daunais	Commis à la direction générale à compter du 10 septembre 2014, le tout en respect avec l'annexe 4.01d) i) et/ou ii) de la convention collective SCFP;
	Commis de bureau au Service de la trésorerie à compter du 10 août 2014, le tout en respect de l'article 4.01d) i) et/ou ii) de la convention collective SCFP;
Jonhatan Meilleur	Journalier commissionnaire au Service des loisirs à compter du 10 septembre 2014, le tout en respect de l'annexe 4.01d) i) et/ou ii) de la convention collective SCFP;
Jacques Clavel Mario Leblond Cyndy Ochoa	Brigadiers scolaires au Service de la police à compter du 10 septembre 2014, le tout en respect de l'annexe E, article le tout en respect avec l'annexe D, article 2a) de la convention collective SCFP;
Michel Bourré	Journalier chauffeur au Service des travaux publics à compter du 10 septembre 2014, le tout en respect de l'article 4.01 c) de la convention collective SCFP;

Rodolphe Émond
Mathieu Lafleur
Olivier Bédard
Maxime Valcourt

Préposés sites et locaux au Service des travaux publics à compter du 14 septembre 2014, le tout en respect de l'annexe D), article 2a) de la convention collective SCFP);

Jayson Desroches Guertin

Responsables des préposés sites et locaux au Service des travaux publics à compter du 14 septembre 2014, le tout en respect de l'annexe D), article 2a) de la convention collective SCFP);

Navid Parandeh
Lucas Giuliani
Danny Bastien
Kevin Desroches
Christophe Déry
Michel Forgues
Annie Lahaie

Saisonniers journaliers au Service des travaux publics à compter du 10 septembre 2014, le tout en respect de l'annexe D, article le tout en respect avec l'annexe D, article 2a) de la convention collective SCFP.

Adoptée

RÉSOLUTION 2014-09-553

**SIGNATURE D'UNE LETTRE D'ENTENTE – LETTRE D'ENTENTE
NUMÉRO 5A – SCFP**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe ainsi que la directrice du Service des ressources humaines et de la paie à signer la lettre d'entente no 5A avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4238 (SCFP) ayant trait à la reconnaissance de postes cadres.

Adoptée

RÉSOLUTION 2014-09-554

**SIGNATURE D'UNE LETTRE D'ENTENTE – LETTRE D'ENTENTE
NUMÉRO 15 – SCFP**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe ainsi que le directrice du Service des ressources humaines et de la paie à signer la lettre d'entente no 15 avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4238 (SCFP) ayant trait à un emploi syndiqué temporairement affecté à un poste hors de l'unité de négociation.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-09-555
SIGNATURE D'UNE LETTRE D'ENTENTE – LETTRE D'ENTENTE
NUMÉRO 17 – SCFP**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe ainsi que la directrice du Service des ressources humaines et de la paie la lettre d'entente numéro 17 avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4238 (SCFP) ayant trait à la prolongation de la période de familiarisation d'une employée.

Adoptée

COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE

- Remercie le public présent;
- Félicite et remercie monsieur Daniel Kaeser qui a présidé la séance du mois d'août;
- Félicite le Service de loisirs pour les événements culturels et sportifs de la saison estivale;
- Clôture de la saison des activités sportives - « Les Mercredis sportifs », le 10 septembre - « Soccer bulle » au parc Régional;
- Nouveau site de planches à roulettes – Ouverture officielle le 21 septembre;
- Journées de la culture – La Ville de Boisbriand sera hôte de la soirée d'ouverture – Invite les citoyens à consulter la programmation;
- Projet de Loi 3 – Ne peut appuyer entièrement le projet de loi dans sa forme actuelle – Souhaite que des modifications soient apportées au projet dans le respect des deux parties;
- Représentations sur sentence au procès de madame Sylvie Berniquez St-Jean – Devra purger 2 ans moins un jour dans la communauté. Plusieurs autres procès à venir.

COMMUNICATIONS DES CONSEILLERS AU PUBLIC

Monsieur Érick Rémy, District DuGué

- Rencontre des nouveaux résidents – le 13 septembre;
- Brunch des aînés – le 1^{er} octobre;
- Ramassage des déchets excédentaires – le 11 septembre;
- Soirée « Jeux de société » à l'@dobase - le 18 septembre;

Madame Christine Beaudette, District Filion

- Anniversaires de mariage 50 ans et plus – Invite les citoyens à s’inscrire auprès de madame Karine Hamel;
- Brunch des aînés – le 1^{er} octobre ;
- Plusieurs activités culturelles pour l’automne – Invite à consulter l’Info Boisbriand.

Monsieur Jonathan Thibault, District Dubois

- Club d’astronomie reprend ses activités à compter du 10 septembre au Centre d’interprétation de la nature;
- Séance d’observation des étoiles – 10 octobre;
- Service des loisirs recherche des artisans locaux pour préparer une exposition le 6 novembre prochain.

Monsieur Daniel Kaeser, District Brosseau

- Course à relais pour Leucan Laurentides-Lanaudière – Samedi 27 septembre au parc du Domaine Vert;
- Journées de la culture – Soirée d’ouverture le 26 septembre – Invite les citoyens à consulter la programmation;
- Dimanche animé pour la famille – Salle polyvalente de l’@dobase – Invite les citoyens à assister aux ateliers;
- LIMBO – Recrutement le 14 septembre;
- Club philatélique Les Timbrés de Boisbriand – Exposition Boisphilex les 18 et 19 octobre à la Maison du citoyen et place de la culture.

Monsieur Denis Hébert, District Labelle

- Compétitions Open BMX, le 20 septembre;
- Association de baseball – Assemblée annuelle le 22 septembre à la Maison du citoyen;
- Protection de nos parcs - Sentiers aménagés dans les parcs – Invite les citoyens à fréquenter le parc Julien;
- Rencontres de quartier à la Maison du citoyen – Districts 1, 2, 3 et 4, le 29 septembre et les districts 5, 6, 7 et 8, le 2 octobre.

Monsieur Mario Lavallée, District Desjardins

- Depuis le 16 août dernier – par beaucoup de choses;
- Entrée scolaire;
- Portes ouvertes à la caserne de pompiers – le 20 septembre;
- Piste de BMX – Ouvre ses portes le 20 septembre et ouverture officielle le 21 septembre;
- Partie d’huîtres annuelle au profit de la maison des jeunes Sodarrid – le 3 octobre.

Madame Lori Doucet, District Dion

- Projet SOS félins – les personnes intéressées seront contactées sous peu;
- Patinage libre – Invite à consulter le site web de la Ville pour l'horaire;
- Info Boisbriand – Prochaine édition le 20 septembre 2014.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Aimé Dion
Article 14

Monsieur Patrick Thifault
Articles 12, 14, 15, 18, 26A et 27B

**RÉSOLUTION 2014-09-556
LEVÉE DE LA SÉANCE**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

DE lever la séance à 20 h 50.

Adoptée
